

News

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): - **(1997)**

Heft 35

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Prise de position du Fonds national suisse sur l'initiative sur le génie génétique

Le Fonds national suisse est l'un des instruments d'encouragement de la recherche les plus importants de la Confédération. Il soutient une large palette de projets de recherche qui permettent à la Suisse, d'une part de fournir une contribution actuelle à une meilleure compréhension de notre monde, d'autre part, de chercher des solutions aux problèmes qui se posent à notre société. De nombreux projets et programmes soutenus par le Fonds national montrent comment la science peut être mise à profit au service des hommes et de l'environnement.

La recherche suisse en médecine et biologie jouit d'une très bonne réputation dans le monde, et, grâce à un encouragement ciblé de projets de haute qualité, elle est dans de nombreux domaines à la pointe. Le génie génétique joue depuis vingt ans un rôle central dans ce développement et gagne une importance mondiale croissante. Beaucoup de ses méthodes sont depuis longtemps appliquées de manière routinière sans que cela n'ait causé de danger pour les hommes ou l'environnement.

Les interdictions et limitations imposés par l'initiative sur le génie génétique ne rendraient pas seulement impossibles la recherche et la formation dans les domaines porteurs d'espoir de la biologie et de la médecine, mais auraient également des conséquences à long terme sur la pratique médicale,

l'agriculture et des secteurs importants de l'industrie dans notre pays.

Un sondage conduit récemment par le Fonds national a montré que plus de 2000 chercheuses et chercheurs de nos hautes écoles seraient directement touchés par une acceptation de l'initiative sur le génie génétique. Beaucoup de groupes de recherche devraient alors interrompre leurs travaux les plus prometteurs, qui font souvent l'objet d'un soutien du Fonds

finance des projets qui poursuivent ces objectifs. Mais les interdictions prévues par l'initiative sur le génie génétique dépassent largement ces besoins; ils sont disproportionnés et superflus. Par-dessus tout, ils rendent simplement impossible le développement de nouvelles contributions positives à la solution des problèmes actuels et futurs. Aucun autre pays ne compte de règlements comme celui encouragé par l'initiative sur le génie génétique.



national, et la Suisse perdrait sa place parmi les nations dominantes en matière de biologie et de médecine.

Le Fonds national partage le vœu de la population pour une protection appropriée de l'homme, de l'animal, des plantes et de l'environnement et

Les articles de la Constitution et les bases légales existants, comme aussi l'approfondissement de la législation tel que préconisé par la motion Gen-Lex, offrent à la Suisse la glissière de sécurité nécessaire pour une application responsable, sûre et éthique de la technologie génétique.